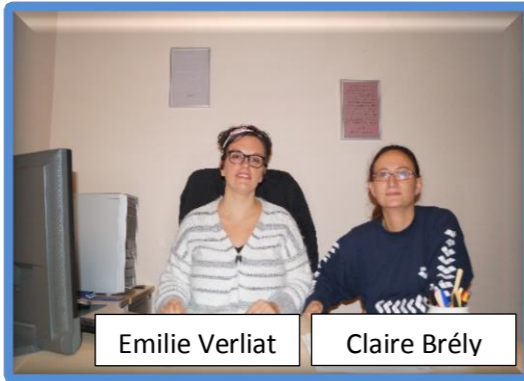


2 sages-femmes à Condé-en-Brie



Depuis le 2 janvier 2018, le pôle de santé de Condé-en-Brie voit son offre de soins renforcée avec l'installation de deux sages-femmes libérales. Cela devrait profiter à bon nombre d'habitants du territoire. Jeudi 4 janvier, dès potron minet, Eric Assier, le maire du bourg-centre sud axonais et Étienne Haÿ, le président de la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry sont venus saluer

l'arrivée de ces professionnels de santé à Condé-en-Brie. Claire Brély habite Viels-Maisons dans le sud du sud de l'Aisne. Quant à Émilie Verliat, elle demeure non loin de sa collègue, à Verdolot, un village situé dans le département voisin de Seine-et-Marne. Les deux jeunes femmes travaillent actuellement, à mi-temps, au Centre hospitalier de Meaux (77). « Je suis très fier que vous soyez venues au pôle santé de Condé-en-Brie. C'est une structure dynamique, très appréciée des habitants du territoire » lance Eric Assier. « Mais qu'est-ce qui a motivé votre installation, ici ? » interroge Étienne Haÿ. « Les joies de l'hôpital ! C'est ce qui a déclenché notre venue à Condé-en-Brie » s'exclame Émilie Verliat. « Mon médecin traitant est le docteur Matthieu Corpel (l'un des deux médecins généralistes au pôle de santé de Condé-en-Brie. Le second est Adrien Pénet). Il y a deux ans, il m'avait montré le pôle, mais je n'étais pas prête. Il fallait faire un cheminement » poursuit la sage-femme. « L'hôpital, c'était compliqué, mais on n'osait pas s'installer seule. On n'osait pas franchir le pas. A deux, c'est plus facile. On partage les démarches, les frais. On a les mêmes méthodes de travail. L'installation s'est donc faite ensemble » précise Claire Brély. « Il existe, vraiment, une demande chez les femmes. Il y a un souci de disponibilité. Là, c'est la réponse qui est attendue. Ici, les femmes ont du mal à accéder à la maternité. Il y a eu beaucoup de mouvements dans l'hospitalier » indique Matthieu Corpel. Claire Brély et Émilie Verliat consulteront au cabinet, du lundi au samedi, en alternance. « Comme on a encore un pied dans l'hospitalier, on s'est partagé les consultations par période de 15 jours. Quand je suis à Condé-en-Brie, Claire est à Meaux. Le suivi à domicile sera assuré tous les jours, même si l'une d'entre nous travaille à l'hôpital » confirme Émilie Verliat. Les sages-femmes assureront donc sur rendez-vous des consultations gynécologiques de prévention, pré et post-natales, préparation à la naissance (hypnose avec Émilie Verliat), suivi à domicile (monitoring, grossesses pathologiques, PRADO), rééducation périnéale manuelle. Claire Brély propose également un suivi en homéopathie. Que manque-t-il au pôle de santé de Condé-en-Brie pour être complet ? « Nous cherchons un orthophoniste » déclare le maire Eric Assier. « Ça n'existe pas ! » répond Matthieu Corpel. « 5 ans d'études après le concours, les postes sont limités. Il n'y en a pas. La liste d'attente est à deux ans. Le ministère devrait augmenter le numérus clausus et sortir plus d'orthophonistes » conclut le médecin. A bon entendeur...

Pôle de santé de Condé-en-Brie. Cabinet de sages-femmes. 10 rue du Pot d'Étain. 02 330 Condé-en-Brie.

Claire Brély : 06 78 43 61 95. Courriel : sfclairebrelly@gmail.com
Émilie Verliat : 06 44 18 50 57. Courriel : sfverliat@gmail.com



Chez Thierry régale les villages



Chez Thierry est le nouveau camion itinérant qui régale les villages sud axonais de pizzas.

A Condé-en-Brie, depuis la fermeture définitive de la pizzeria La Toscana, Thierry Liatard stationne son camion chaque samedi soir sur la place de l'église, de 18h00 à 21h00.

Pour commander vos pizzas, il suffit de composer le **06 11 73 10 63**.



LES ECHOS DU LAVOIR

JOURNAL GRATUIT D'INFORMATION DE PROXIMITE
DE LA CHAPELLE-MONTHODON

N°86
FEVRIER 2018

SOMMAIRE

Une bouteille à la mer	p2
Le bon plan !	p3
La fiancée du Surmelin	p3
2 sages-femmes à Condé-en-Brie	p4
Chez Thierry régale les villages	p4

E D I T O R I A L

Démocratie locale. Le maire n'aime pas

Des erreurs ou omissions foisonnent dans Vallées Nouvelles, le dernier bulletin d'information publié par la municipalité de Vallées-en-Champagne. Au nombre de 71 en 16 pages, elles polluent une publication dont la qualité de l'impression est irréprochable. L'erreur est humaine, sinon il n'y aurait pas de gomme au bout des crayons dit un jour Alphonse Allais, journaliste, écrivain et humoriste français. Malgré tout, il est quand même permis d'en faire l'évocation.

Pas sûr ! En effet, le fait d'avoir pointé du doigt ces « boulettes » en utilisant un clavier d'ordinateur n'a pas plu au maire de Vallées-en-Champagne. Ce dernier veut sans doute que la presse locale écrive ce qu'il aime lire. Les administrés de la commune nouvelle ne sont pas sous contrôle.

Dominique Bré
Directeur de la publication

Les vigneronns fêtent Saint-Vincent



Pilotée depuis juillet 2016 par son jeune président, Benoît Roulot, la section viticole de la commune nouvelle Vallées-en-Champagne a fêté pour la seconde année consécutive son saint patron. Dimanche 28 janvier à 12h30 tapantes, vigneronns des trois communes historiques, Baulne-en-Brie, La Chapelle-Monthodon et Saint-Agnan, accompagnés d'amis, se sont retrouvés autour d'un repas, dans la salle Eugénie à Baulne-en-Brie.

Lire page 2.



Samedi 10 février 2018. Baulne-en-Brie. Lectures avec Dorie Capadine à 18h00 en mairie puis à 20h00 à l'Auberge de l'Omois.

Dimanche 11 février 2018. Saint-Agnan. Lectures avec Dorie Capadine à 11h00 en mairie.

Samedi 17 et dimanche 18 février 2018. Château-Thierry. Championnat départemental Aisne et Somme de Twirling-bâton au Palais des sports.

Dimanche 25 février 2018. Montmirail. Stage de Krav Maga / Self-défense de 10h00 à 16h30. Contact : 06 03 21 60 41.

Les vigneronns fêtent Saint-Vincent

S'adressant aux 39 participants présents, le président de la section viticole valcampanienne est revenu sur l'année 2017, une année où la climatologie a bouleversé le bon déroulement de la campagne. « *Après une année 2016 compliquée, nous avons entamé 2017 dans la difficulté. Un hiver doux et sec nous a permis d'effectuer nos travaux dans de bonnes conditions. Mais nous nous souviendrons longtemps de ces trois journées consécutives de gelée en avril. Il faisait pourtant beau et sec, mais le froid a eu gain de cause sur le vignoble et nous a rappelé que la nature pouvait s'imposer à tout moment. Un été radieux sans présence de maladie et une météo clémente nous font regagner espoir sur une récolte qualitative. Mais la combinaison de fortes chaleurs et de fortes pluies, fin août, engendrent la pourriture de nos raisins et nous obligent à avancer les vendanges. La réserve est une nouvelle fois sollicitée et nous la remercions.* » commente Benoît Roulot.

Concernant le marché 2017, le président a indiqué que celui-ci « a progressé et atteint un peu plus de 312 millions de bouteilles vendues, contre 307 millions pour l'année précédente ». Une reprise du commerce qui s'est surtout fait sentir à l'export. « Ce marché connaît une constante augmentation contrairement au marché français qui décroît au fil des années » Quant au chiffre d'affaires, « celui-ci augmente plus vite que les volumes commercialisés. Les hautes cuvées attirent une clientèle vers des produits plus raffinés et plus atypiques » poussant de ce fait les viticulteurs à améliorer leurs pratiques culturales. Benoît Roulot a conclu son discours en évoquant la viticulture durable, « un dossier parmi d'autres » appuyé par le syndicat général des vigneronns. « *Le syndicat guide les viticulteurs à se mobiliser et s'orienter vers cette démarche pour l'avenir de la Champagne et du champagne. Nous devons continuer à maintenir nos efforts pour que l'on puisse avancer ensemble et affronter les aléas climatiques, satisfaire les attentes des consommateurs et protéger l'avenir du vignoble* » souligne le président Roulot avant de souhaiter une bonne Saint-Vincent à l'assemblée.

Bureau de la Section viticole de Vallées-en-Champagne

Président

Benoît Roulot

Vice-président

Romain Faye

Secrétaire

Valérie Van Gysel

Trésorier

Vincent Douard

Représentant à l'Association viticole champenoise

Romain Destouches

Représentante des viticultrices

Valérie Van Gysel



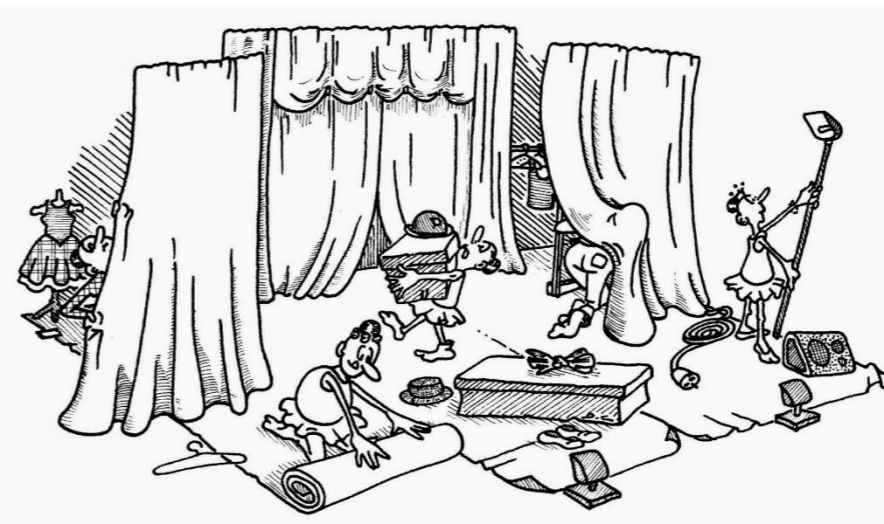
Le bon plan !

Il est important pour la vitalité d'un bourg de voir installer un nouveau commerce. C'est le cas à Condé-en-Brie, dans le Sud de l'Aisne, où pour la première fois, une agence immobilière a ouvert ses portes le 16 janvier 2018. L'Agence de Condé, dirigée par Gérard Leblanc, prend la place de l'ancienne fleuriste et propose toutes les transactions de vente de maisons, propriétés, fermettes, terrains à bâtir, vignes, terres agricoles et commerces.

Agence de Condé. 26 Place des Halles. 02 330 Condé-en-Brie. Tél : 03 23 84 83 75.



La fiancée du Surmelin : les ateliers théâtre font le plein



La préparation du second épisode du spectacle participatif *La fiancée du Surmelin* avance.

Mardi soir 30 janvier, un troisième atelier théâtre s'est ouvert à La Chapelle-Monthodon. Mise à disposition par la maire déléguée Jacqueline Picart, la salle communale du bourg a accueilli 19 participants sous la direction de Raphaël Dubois, l'un des comédiens de la compagnie de théâtre *Le Diable à 4 Pattes*. Venus des communes voisines du Breuil, de Baulne-en-Brie, Saint-Agnan, Connigis, Viffort, adultes et enfants poursuivent leur apprentissage en vue de l'épisode qui sera joué à Orbais-l'Abbaye les 29 et 30 juin 2018.

« *Le théâtre est fait de petits détails comme l'observation, la connaissance de l'espace dans lequel on évolue. Le travail des fondamentaux est essentiel. Jouer à plusieurs c'est bien. La fraîcheur, la spontanéité du jeu, c'est mon leitmotiv* » explique Raphaël Dubois. Concentration et écoute, dire une phrase avec une intention ou un état, faire appel au regard, le jeu du miroir, le rapport entre deux personnages, les exercices proposés d'une manière ludique par Raphaël Dubois sont bien accueillis par les participants. « *J'ai écrit dans ma tête deux ou trois situations depuis que je vous connais* » lance le comédien.

Le premier épisode du feuilleton théâtral avance également bien du côté de Montmort-Lucy. Les représentations, au nombre de deux, se dérouleront au gymnase de Montmort-Lucy les 14 et 15 avril 2018. Les comédiens, professionnels et amateurs, se produiront ensemble sur une scène d'une ouverture de 8m et d'une profondeur de 10m. « *Des tableaux raconteront des histoires. Il faudra bien deux représentations car le gymnase sera plein* » assure Raphaël Dubois.



Une bouteille à la mer



Pour Emmanuel Macron, la restauration du château François 1^{er} à Villers-Cotterêts doit passer bien avant la résolution des microcoupures impactant les habitants de La Chapelle-Monthodon.

Enfin, c'est ce que peuvent légitimement penser les signataires de la pétition adressée au locataire de l'Élysée le 9 novembre dernier. En effet, le cabinet de la Présidence de la République n'a toujours pas donné la moindre réponse aux lanceurs d'alerte, qui soit dit en passant et pour réfuter une remarque inappropriée, avaient bien informé la maire déléguée de leur commune historique du lancement de la pétition. En 2009, une lettre adressée au Président de la République de l'époque et portant sur un sujet local également sensible avait reçu une réponse 9 jours après son envoi. Autres temps, autres mœurs. Les dysfonctionnements liés à la continuité de l'alimentation électrique ont débuté le 13 avril 2017 et se répartissent en 37 microcoupures et 5 coupures longues.

La dernière microcoupure a eu lieu le 15 janvier 2018 à 15h09. La coupure longue remonte au 03 janvier 2018, de 07h43 à 09h33.

